

**Editorial**: Briser le cercle du désespoir

Vive Genève

Entretien avec Fadela Amara

À propos d'une pétition

Genève, les retombées de l'accord en Israël

Voile : la menace radicale..

# la lettre de l'AJHL

Bimestriel N°27 – février 2004 – Prix au numéro 2,30 euros

## Éditorial

### Briser le cercle du désespoir, soutenir Genève

Par Izio Roseman

Après trois années de crise et plus de trois mille morts, israéliens et palestiniens ; après trois années de cercle infernal d'attentats et de représailles, après des années de colonisation israélienne dans les Territoires Occupés, après des centaines de victimes israéliennes des attentas suicides perpétrés principalement, mais non uniquement, par les intégristes musulmans.

Après trois années aussi de violences antisémites en France, conséquences du conflit israélo-palestinien, ou instrumentalisation de celui-ci au profit d'une haine anti-juive, voici que se lève un espoir.

Cet espoir s'appelle Pacte de Genève. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer cette *Lettre* à cette initiative, à l'écho qu'elle a rencontré, à ses conséquences en Israël, en Palestine, et dans le monde, notamment en France.

Tout d'abord il faut le redire, comme l'ont dit Yossi Beilin et Yasser Abed Rabbo, à la réunion de soutien à la Mutualité le 16 décembre où nous fûmes 2 200 personnes dans une ambiance chaleureuse : Au cours des 50 dernières années il y a eu de très nombreux plans de paix pour résoudre ce conflit, des plans américains, arabes, israéliens, etc.. mais c'est la première fois qu'il y a un plan de paix détaillé élaboré par des Israéliens et des Palestiniens.

On trouvera dans cette *Lettre* divers articles sur le Pacte de Genève et ses répercussions.

On peut déjà en noter plusieurs.

**En Israël**, bien des signes semblent indiquer qu'une prise de conscience naît concernant l'impasse à laquelle mène la politique de colonisation, et de refus de négociation de Sharon : critique du Chef d'État-Major Yalon, prise de position critique des 4 anciens chefs du Shin Beth (Services de Sécurité), Manifeste Ayalon-Nusseibeh (déjà 150 000 signataires chez les Israéliens et 100 000 chez les Palestiniens), manifestation pacifiste de 100 000 personnes à Tel-Aviv à l'occasion de l'anniversaire de l'assassinat de Rabin.

Publications de plans de paix : au point que Sharon lui-même se déclare partisan d'un État palestinien, basé sur l'évacuation d'une partie (non précisée) des Territoires.

Il n'est jusqu'aux colons, qui ont été obligés de publier un "plan de paix", (même si la base en est la non-évacuation des territoires, et la création de Bantoustans).

Le parti Travailleiste a, quant à lui, dans la foulée du Pacte de Genève, publié son propre plan, qui s'inspire largement de celui-ci.

De récents sondages indiquent que, un mois et demi après sa publication, le Pacte de Genève recueille déjà plus de 40 % d'adhésions, et 60 % parmi les adhérents du Parti Travailleiste.

**A l'échelle internationale**, de très nombreux soutiens, à commencer par celui de l'ancien président Carter, de Nelson Mandela, de Romano Prodi, le président de la Commission Européenne, etc..

VIVE GENÈVE !

Par Tony FITOUSSI

Que de fois avons-nous, ici même, exprimé notre douleur devant la persistance du conflit israélo-palestinien, douleur d'autant plus prégnante aujourd'hui que ce conflit a des répercussions graves et douloureuses en France, en particulier sous forme d'actes antisémites.

Et pourtant, une occasion d'espérer, certes encore naissante, nous est offerte. Après la plate-forme rédigée par Ami AYALON et Sari NUSSEIBEH, qui a recueilli à ce jour 120 000 signatures israéliennes et 65 000 signatures palestiniennes, une nouvelle chance s'offre aux peuples israélien et palestinien de faire la paix. Il s'agit de "l'initiative de Genève", symboliquement signée dans cette ville le 1<sup>o</sup> décembre 2003 par ses initiateurs : Yossi Beilin ancien ministre travailliste de l'État d'Israël et artisan des accords d'Oslo, et Yasser Abed Rabbo, ancien ministre de l'Autorité palestinienne, qui a participé aux négociations de Camp David et de Taba.

L'importance de cet "accord" extrêmement détaillé d'une cinquantaine de pages, qui a fait l'objet de discussions pendant plusieurs mois, et qui affirme "sa conviction profonde que la logique de paix implique des compromis", tient au fait qu'il aborde de front les questions les plus délicates et les plus douloureuses qui opposent les deux parties, et dont la discussion avait été, dans les négociations précédentes, notamment à Oslo, remise à plus tard.

Conforme au droit international puisqu'il s'appuie notamment sur toutes le résolu-

## Briser le cercle du désespoir (suite)

**En France**, sous l'impulsion de nos amis de La Paix Maintenant il y a eu création d'un collectif "Deux Peuples, Deux Etats" ([www.2peuples2etats.org](http://www.2peuples2etats.org)) destiné à soutenir toutes les initiatives de ce type (voir article de Tony Fitoussi). Ce Collectif, fondé par une quinzaine associations chrétienne (Pax Christi), juives ou musulmanes laïques, ou laïques tout court, comme l'UFAL ou le Mouvement de la Paix, ou encore SOS Racisme et le mouvement "Ni puttes ni soumises". Ce collectif compte déjà une cinquantaine d'associations membres, est parrainé et soutenu par de nombreuses personnalités artistiques et scientifiques ; l'AJHL en est une des associations fondatrices.

Les milieux politiques les plus divers ont accueilli très favorablement ce Pacte.

C'est pourquoi on peut d'autant plus regretter que l'organe politique de la communauté juive organisée, le CRIF, garde un silence assourdissant sur cet espoir qui vient de naître, dans une période de violence et de désespoir. Jusqu'à présent il s'est contenté de recevoir les signataires.

Sera-t-il le dernier à appuyer les nouvelles chances de paix ?

**Izio Rosenman**

**P. S.** La prise de position et le commentaire de Tony Fitoussi, dans la dernière *Lettre*, sur l'appel *Une autre voix juive* (UAVJ), nous a valu plusieurs réponses, dont une du coordinateur de l'appel, Pascal Lederer, que nous avons publié sur le site de l'AJHL, [www.ajhl.org](http://www.ajhl.org), ainsi qu'une lettre indignée que nous envoi Michel Weill, président de l'association montpelliéraine pour un judaïsme humaniste et laïque (amjhl).

Nous publions dans cette *Lettre de l'AJHL* un commentaire d'André et Alain Moutot, qui marquent leur désaccord avec Tony Fitoussi, ainsi que la réponse de celui-ci.

Je précise que les articles publiés dans la *Lettre*, n'engagent que leurs auteurs, sauf s'ils sont signés du Conseil d'administration de l'AJHL. Cependant en ce qui me concerne, je me sens plutôt

en accord avec l'analyse de Tony Fitoussi, même si je ne le suis pas toujours avec sa formulation. J'ai en effet été très choqué par les termes de l'appel "Une autre voix juive", et j'en ai fait part à Pascal Lederer, et cela principalement par trois points :

- les références implicites à la Shoah, censées légitimer des paroles et des prises de position, qui se sont traduites par des références explicites et insupportables chez certains signataires, du style "fils d'ancien déporté à Auschwitz". Ce genre "d'identité" sociale et de légitimation est ici insupportable.

- Cette référence à Auschwitz a été énoncée de façon tout aussi inacceptable dans l'article récent de l'animateur d'UAVJ, paru dans Le Monde du 14.11.2003, qui après avoir rappelé la formule qu'à Auschwitz "Dieu n'existe pas", écrit que Sharon fait de la Palestine un lieu "où Dieu n'existe pas". Il n'est pas question de nier la souffrance palestinienne, mais ce genre de comparaison outrancière ne sert ni la vérité, ni la paix.

Un certain nombre de formulations sont choquantes et dangereuses. Ainsi deux points :

1) L'idée d'une "montée en puissance de l'idéologie de l'extrême-droite israélienne au sein des forces politiques françaises"

2) Les soit-disant "ingérences criminogènes de l'extrême droite israélienne dans la vie politique française". Ces formulations irresponsables ne peuvent que pousser les gens dans le fantasme du "complot juif" qui s'insinuerait dans la vie politique en France, alors qu'il s'agit de quelques actes, ou menaces verbales de quelques excités fascistes et racistes juifs, qui en effet existent et que nous condamnons.

Enfin le rappel du droit du retour des réfugiés palestiniens "sur la terre de leurs ancêtres" c'est-à-dire en Israël, qui figure à la fin de l'appel, le discrédite à l'évidence, quant à sa contribution à la solution du conflit israélo-palestinien. Les uns et les autres ayant pu s'exprimer nous considérons la polémique désormais close.

**Izio Rosenman**

**Au Proche Orient, depuis de longues années, les femmes sont le moteur de toutes les initiatives de paix**

**Entretien avec Fadela Amara (association "ni puttes, ni soumises")**

**La Lettre de l'AJHL :** Fadela Amara, quelles sont les raisons pour lesquelles vous soutenez le Pacte de Genève ?

**Fadela Amara :** Sincèrement, c'est avec beaucoup de joie et d'espoir que j'ai répondu au groupe de contact pour apporter mon soutien et le soutien de notre mouvement à cette initiative de paix. Comme chacun sait, la situation se dégrade de jour en jour, à la fois pour les palestiniens et pour les israéliens. J'ai signé cet appel parce qu'il porte en lui le cri de deux peuples qui n'ont d'autre choix que de vivre ensemble dans la paix. Comme je l'ai déjà dit si la Palestine est nouée à mon cœur, Israël est lié à ma conscience. Elles sont le deux images de la justice.

**La Lettre de l'AJHL :** Lui trouvez-vous des défauts ? Lesquels ?

**F.A. :** À l'origine, cette initiative a été préparée de longue date. On peut toujours faire des commentaires mais il convient tout simplement de respecter l'opinion de ceux et celles qui sont au quotidien sur le terrain, à savoir les Palestiniens et les Israéliens.

**La Lettre de l'AJHL :** Voyez-vous un lien entre le combat que vous menez au sein de votre association et le combat pour la paix israélo-palestinienne ? Si oui, lequel ?

**F.A. :** Les premières victimes de la violence qui sévit au Proche Orient sont d'abord les femmes et depuis de longues années, les femmes sont le moteur de toutes les initiatives de paix. Probablement parce qu'elles savent mieux que les autres les conséquences de cet état de violence sur leur devenir et surtout sur l'avenir de leurs enfants.

**La Lettre de l'AJHL :** Vous êtes parmi les personnalités à l'origine de la création du collectif "2 peuples, 2 états". Quels sont les buts prioritaires que vous lui assignez ? Quelle est selon vous la stratégie à suivre pour aider, ici en France, avec la plus grande efficacité possible, à l'avènement de la paix là-bas ?

**F.A. :** Le collectif "2 Peuples, 2 États" sera, j'espère, un outil pour fédérer tous les hommes épris de justice et de paix. Et pour nous, il sera un outil qui nous permettra d'aller là où l'amalgame est en train de produire de la haine et hélas de l'antisémitisme. Avec cet outil, on montrera à ceux qui feignent de l'ignorer que la volonté de vivre ensemble existe dans les deux peuples.

**Propos recueillis par T. F.**

tions de l'ONU, ce texte, qui a été envoyé à chaque foyer israélien et palestinien afin de recueillir le soutien des deux peuples, énonce en effet les principes fondamentaux pour lesquels nous nous mobilisons ici depuis plusieurs années, et qui pourraient se résumer en une formule : "deux peuples, deux États".

Que dit en effet ce texte ? Il affirme tout d'abord, dans son préambule, "le droit du peuple palestinien à un État". Cet État, démilitarisé et où s'installera une force multinationale, sera créé en Cisjordanie et à Gaza, un corridor reliant ces deux territoires. La création de cet État implique l'évacuation de tous les territoires d'avant 1967, évacuation pour laquelle nous avons toujours milité. Les installations seront laissées "intactes" aux Palestiniens. Ce retrait s'effectuera sur 30 mois, et les implantations, nommément désignées, conservées par Israël feront l'objet d'un échange contre d'autres territoires de même superficie.

Parallèlement, "le droit du peuple juif à un État" est aussi affirmé dans ce même préambule. Ceci constitue un événement majeur, car c'est la première fois, à notre connaissance, hormis dans l'initiative Ayalon/Nusseibeh, que le terme de "peuple juif" est prononcé, et qu'Israël est reconnu comme l'État du peuple juif. Cette reconnaissance par les Palestiniens constitue pour nous un élément capital de ce compromis, car elle affirme ce pour quoi le mouvement sioniste milite depuis toujours : le droit du peuple juif à une patrie et la reconnaissance du caractère juif de l'État d'Israël.

Une manière indirecte, de remettre en cause ce droit est la revendication du droit au retour des réfugiés palestiniens, leur retour massif constituant, pour des raisons démographiques, un risque pour les Juifs d'Israël de se retrouver minoritaires et par conséquent la fin de ce qui constitue le fondement même de l'État d'Israël, son caractère juif. L'initiative de Genève aborde également ce point crucial, et là aussi de manière à la fois réaliste et humaine. Le "Pacte de Genève" stipule en effet que, si des réfugiés, dont "l'importance du problème" est affirmée, pourront revenir en Israël, leur nombre serait tou-

tefois "laissé à la discrétion souveraine d'Israël". De fait, le droit au retour, même si l'expression n'est pas prononcée, ou tout au moins son application stricte et automatique, est abandonnée. Par contre, la réinstallation des réfugiés palestiniens s'accompagnera de versements d'indemnités. Un "fonds international" sera créé à cet effet, auquel participera Israël. La ville de Jérusalem devient la capitale, reconnue par la communauté internationale, des deux États. Le partage s'effectue selon les "paramètres de Clinton" : souveraineté palestinienne ou israélienne selon que les zones sont peuplées majoritairement de Palestiniens ou d'Israéliens.

Les Israéliens jouissent de la souveraineté sur le Mur des lamentations et la souveraineté du Mont du Temple/Esplanade des Mosquées revient aux Palestiniens sous le contrôle d'un "groupe international", tandis qu'Israël conserve un accès au cimetière juif du Mont des Oliviers.

La dimension religieuse, historique et symbolique est un des traits fondamentaux de ce conflit. C'est dans cet esprit que le projet d'accord se prononce pour le droit de visite des lieux saints juifs en Cisjordanie (Tombeau des Patriarches, Tombe de Rachel). Quant au Mont du Temple/ Esplanade des Mosquées, qui constitue pour les Juifs comme pour les Musulmans un lieu hautement symbolique, les signataires israéliens ont décidé que cette concession était indispensable en échange des concessions tout aussi importantes faites par les Palestiniens, les deux parties respectant en cela le principe énoncé en préambule de la nécessité absolue d'un compromis, au nom de la paix. Quant aux prisonniers, dont la libération constitue également une revendication importante des Palestiniens, ils seront libérés au maximum sur 30 mois.

Enfin et surtout le "Pacte de Genève" proclame la paix définitive entre le peuple israélien et le peuple palestinien, ce qui implique la fin de toutes les violences, l'engagement des deux parties à lutter contre le terrorisme, la sécurité permanente des deux peuples, et l'extinction de toutes les réclamations des parties.

Après l'initiative Ayalon/Nusseibeh, après la manifestation massive du 1er novembre 2003 qui a rassemblé 100 000 personnes en Israël à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Yitzhak Rabin,

le "Pacte de Genève" soulève un grand espoir et prouve qu'il existe de part et d'autre, y compris chez des hommes politiques d'importance, des partisans du dialogue et de la paix. Cet "accord" offre aux deux peuples une chance sans précédent de trouver une solution politique définitive au conflit sanglant qui les oppose depuis plusieurs décennies, et de parvenir ainsi à "une réconciliation historique entre les Palestiniens et les Israéliens" et plus largement "entre le monde arabe et Israël".

Certes, cet "accord" a été signé à l'initiative de personnalités qui ne détiennent le pouvoir ni en Israël ni parmi les Palestiniens. Certes beaucoup pourront trouver à redire sur tel ou tel aspect du texte. Certes, des frustrations existeront des deux côtés. Mais n'est-ce pas le lot de tous les compromis ? Et que valent ces frustrations au regard de la souffrance d'une mère devant la mort de son enfant sous la bombe d'un terroriste ou sous les feux d'une armée ? Que valent ces frustrations au regard d'une économie sinistrée, d'un chômage dévastateur, des problèmes graves de pauvreté, des humiliations quotidiennes aux check points, de la peur constante d'un attentat ? Que pèsent ces frustrations au regard de l'éventualité catastrophique pour les deux peuples d'un État binational, possibilité qui se fait dangereusement présente dans les esprits, si l'on en juge aux propos tenus récemment, à la suite de diverses personnalités palestiniennes, par Ahmed Qoreï lui-même, premier ministre palestinien.

Affirmons-le haut et fort : cet "accord" est et restera incontournable lors de la reprise éventuelle de négociations, tant il est complet, pragmatique, réaliste, et surtout prend en compte les aspirations légitimes des deux peuples en allant au "cœur radioactif du conflit", comme le dit joliment l'écrivain israélien Amos Oz, participant des discussions de Genève. Nous qui combattons sans relâche pour la tolérance, le respect de l'Autre et la paix entre les peuples, nous ne pouvons que soutenir avec la plus grande force cette initiative, et appeler de partout à la soutenir et à lutter pour que les mots écrits deviennent réalité.

## A PROPOS DE LA PÉTITION : « UNE AUTRE VOIX JUIVE »

Dans le dernier numéro de La Lettre de l'AJHL, Tony Fitoussi avait pris position à propos de la pétition "Une autre voix juive". Cette prise de position a suscité, notamment, une réaction d'Alain et André Moutot. Nous publions leur lettre... Et la réponse de l'intéressé : Tony Fitoussi.

### Réponse à Tony FITOUSSI

Dans la dernière lettre de l'AJHL, Tony FITOUSSI fait part de sa réaction à propos de la pétition "une autre voix juive". Nous souhaiterions réagir à cette réaction.

Il n'est pas inutile d'indiquer tout d'abord, que nous n'avons pas signé individuellement cette pétition. Cela nous permet d'exprimer d'autant plus librement notre désaccord sur l'analyse qu'en fait Tony FITOUSSI.

Notre désaccord avec la pétition porte principalement sur le fait qu'elle ne désigne pas tous les auteurs des actes antisémites en France et notamment ceux issus des populations immigrées, qu'elle fait la part trop belle à l'influence de l'extrême droite israélienne dans l'opinion française, enfin qu'elle dédouane trop la direction palestinienne de sa responsabilité dans l'impasse actuelle.

Néanmoins, nous ne nous retrouvons pas, non plus, dans la critique de Tony.

À aucun moment, contrairement à ce que soutient ce dernier, la pétition ne remet en cause l'existence de l'état d'Israël ni son caractère juif et les attentats "kamikazes" sont clairement dénoncés.

Nous ne voyons pas à quel moment les pétitionnaires voudraient "masquer leur propre judéité", au contraire ils l'affirment et le revendiquent haut et fort !

Nous ne voyons pas à quel moment ils reprennent à leur compte les "phantasmes antisémites les plus éculés".

Nous ne voyons pas en quoi la référence à "l'universalité des droits humains et des droits des peuples", nous sépare des pétitionnaires, comme si ces valeurs ne constituaient pas également nos propres références. Nous ne voyons pas non plus pourquoi nous ne pourrions plus critiquer les positions prises par les institutions officielles du judaïsme et renoncer justement à faire entendre notre différence.

En fait, le texte de Tony prend les allures d'un brûlot qui s'en prend plus aux motivations inavouées et à une analyse psychanalytique des pétitionnaires qu'au contenu du texte. À cette fin, il est regrettable qu'il ait pratiqué un amalgame avec un article d'Edgar MORIN, qu'on a vu certes mieux inspiré, mais qui n'a rien à avoir avec la pétition critiquée. Enfin, la conclusion du texte de Tony ressemble fort à une injonction de s'aligner sur une pensée unique et unilatérale !

Il aurait été préférable et plus utile de chercher les raisons pour lesquelles de nombreux juifs ont préféré signer cette pétition sans toujours en partager toutes les analyses. Tous ces "gens-là" ne sont pas à vouer aux

gémonies surtout si on garde à l'esprit que nous devons ensemble faire reculer le racisme, l'antisémitisme et le communautarisme en France. Nous aurons, également avec eux, à aider, dans la mesure de nos moyens, à retrouver un espoir au Proche Orient.

Alain MOUTOT et André MOUTOT

Chers Alain et André,

Je suis heureux de constater que vous partagez avec moi les points essentiels de ma critique, en l'occurrence la non dénonciation des actes antisémites commis plus précisément par des citoyens issus de l'immigration, "la part belle faite à l'influence de l'extrême droite israélienne" et le dédouanement de la direction palestinienne.

Je vous fais crédit du reproche que vous me faites sur l'amalgame avec l'article d'Edgar Morin, qui aurait dû en effet faire l'objet d'un article à part.

Quant au reste...

1. Je n'ai nullement affirmé que cette pétition remettait en cause l'existence d'Israël. Ce serait un comble. J'ai dit qu'elle "niait la légitimité de l'État d'Israël entant qu'État juif". Considérer en effet qu'Israël est né du nazisme uniquement, considérer que seul "le peuple israélien a droit à un État" (Merci pour lui !), et non le peuple juif, quand on affirme que le peuple palestinien a droit à un retour sur la terre de ses ancêtres, le moins que l'on puisse dire est que c'est une vision pour le moins partielle et partielle des choses, et qu'en tout état de cause, c'est refuser au peuple juif le droit d'avoir son propre État. Les Palestiniens eux-mêmes le reconnaissent (voir "l'initiative de Genève", et celle d'Ayalon/Nusseibeh). Où est ici, chers amis, "la pensée unique et unilatérale" ?

2. Je n'ai à aucun moment dit que cette pétition ne condamnait pas les attentats "Kamikazes". Là aussi, ce serait un comble qu'elle ne le fasse pas.

3. S'il n'y a pas reprise en compte des "phantasmes antisémites les plus éculés", que signifient les expressions : "la montée en puissance (c'est moi qui souligne) de l'idéologie de l'extrême droite israélienne au sein de forces politiques françaises", ou "en donnant au judaïsme un visage repoussant", ou "d'ingérences criminogènes au sein des forces politiques françaises" ou encore : "l'actuel gouvernement israélien... cherche à accroître l'immigration en Israël et s'accommode des résurgences de l'antisémitisme" ?

4. Je n'ai jamais reproché aux pétitionnaires de se réclamer de "l'universalité des droits humains et des droits des peuples". Et ces valeurs constituent tout à fait, comme vous le dites, nos propres références. Le problème est que l'histoire nous enseigne que bien souvent, au nom de ces valeurs, on refuse de regarder le réel qui dérange. Et le réel ici c'est, en l'occurrence, comme vous le dites, les actes antisémites, "notamment ceux issus des populations immigrées", ou la "responsabilité de la direction palestinienne dans l'impasse actuelle".

5. Bien entendu que nous sommes en droit et même en devoir de critiquer, quand il le faut, les institutions officielles du judaïsme, et nous ne nous en privons pas, à l'intérieur comme à l'extérieur de ces institutions, dans cette "lettre" en particulier. Mais encore une fois, ces institutions n'ont jamais prétendu représenter tous les citoyens juifs. Leurs leaders ne représentent que ceux qui les ont élus, c'est à dire les associations membres. Je pense par ailleurs que ces institutions, quelques soient les critiques qu'on peut leur adresser, ont exprimé d'une certaine manière le profond désarroi des Juifs de France devant cette flambée antisémite sans précédent depuis la 2nde guerre mondiale. La manifestation à Paris qui a rassemblé 100 000 personnes est la preuve évidente de ce profond malaise dont les auteurs de cette pétition n'ont pas su ou n'ont pas voulu prendre la mesure. C'est au fond peut-être le principal reproche que je leur fais : ne pas être solidaires des Juifs de France, n'exprimer aucune compassion à leur égard à un moment très important de leur histoire présente. C'est le sens de mon paragraphe sur le "masque mis sur leur propre judéité". Alors plutôt que de "chercher les raisons pour lesquelles de nombreux Juifs ont préféré signer cette pétition", comme vous m'invitez à le faire, il me paraît plus urgent de chercher à comprendre la douleur, la détresse réelle des Juifs de France, les raisons de la recrudescence des actes antisémites, notamment dans les couches populaires issues de l'immigration, et surtout de lutter contre l'antisémitisme comme nous le faisons, vous et moi, en militant notamment pour "l'initiative de Genève" avec des associations issues de l'immigration (Voir mon article sur le collectif "2 peuples 2 États"). Et cette lutte passe par la clarté dans les prises de position et parfois par la polémique, "un brûlot", comme vous dites.

Tony FITOUSSI

Mardi 16 décembre 2003, une réunion importante a été organisée à Paris pour le soutien au Pacte de Genève à l'initiative de l'hebdomadaire Marianne et au soutien de laquelle se sont jointes de nombreuses associations dont l'A.J.H.L.

Ce fut une Mutualité des grands soirs de meetings politiques: plus de 2200 participants avaient tenu à témoigner de leur détermination dans le soutien à l'initiative de Genève et ce, en dépit de la très longue attente occasionnée à l'entrée par les mesures de fouilles et de surveillance. Ces mesures s'expliquaient par les réactions négatives que les organisateurs redoutaient à l'encontre du Pacte de la part de radicaux tant israéliens que palestiniens.

La réunion est animée par les journalistes de télévision Ruth Elkrief et Rachid Ahrab qui, au début se sont pris par la main en symbole de compréhension et de vraie sympathie [entre juive et arabe français] sur la question du conflit israélo-palestinien.

Des démonstrations d'approbation et de contentement soutenues scandent régulièrement les propos des différents intervenants à la tribune de la Mutualité. Il en sera ainsi du discours du romancier israélien David Grossman, auteur de "Chroniques d'une paix différée".

Mais le point d'orgue de cet enthousiasme est atteint à l'annonce de l'arrivée dans la salle de la Mutualité des deux promoteurs du Pacte de Genève : l'ancien ministre israélien Yossi Bellin et le palestinien Yasser Abed Rabbo. Il faut dire que, pour les participants à la réunion de la Mutualité, la surprise a été grande. En effet, seul un nombre relativement restreint d'initiés: des responsables d'associations ou les destinataires des mails de "La paix maintenant" avaient été informés de ce que les deux initiateurs du plan de paix alternatif assisteraient à la réunion de Paris.

Le fait est que, comme soulevés par une force qui les dépassait, les participants réservèrent une "standing ovation" aux deux "éclaireurs de la paix".

Yasser Abed Rabbo devait insister, dans son intervention, sur le fait que le plan de paix n'émanait pas d'une seule des parties. C'est la première fois qu'une initiative de paix de ce type mêle à l'origine même de l'entreprise, des Israéliens et Palestiniens.

Auparavant, Bernard-Henri Lévy avait expliqué dans quelles conditions, il était intervenu à Rabat à la rencontre des deux messagers de la paix.

La parole a été donnée à des responsables d'association antiraciste et pour l'égalité des femmes.

Ainsi Fadela Amara animatrice de l'association "Ni putes ni soumises" souligne la nécessité d'un travail sur le terrain aux fins de faire connaître le plan de paix y compris dans les quartiers dits difficiles.

Devaient intervenir dans le cadre de cette réunion de soutien de nombreux politiques notamment Laurent Fabius, ancien premier ministre socialiste; Bernard Kouchner, ancien ministre, François Bayrou, président de l'UDF, Dominique Voynet représentant les Verts. Quant à Donnenieu de Vabres, il devait indiquer pour l'UMP l'importance que revêt au yeux du parti majoritaire, une telle entreprise de paix.

Dans l'assistance, on pouvait noter également la présence de Robert Badinter, ancien Garde des Sceaux, de Claude Lanzmann, réalisateur de "Shoah" ainsi que les présidents des associations juives laïques.

La qualité de la représentation associative et politique à laquelle a répondu une participation enthousiaste de l'assistance a fait de ce meeting du 16 décembre un réunion de soutien qui fera date.

On ne voulait pas trop le croire, mais, après cette manifestation pour le Pacte de Genève, on le vit bien qu'il était fort, le mouvement des partisans d'une solution négociée aboutissant à la paix selon un plan soumis aux débats de tous : au premier chef les Israéliens et les Palestiniens, mais également tous les partisans- où qu'ils soient- pourvu qu'ils soient passionnément attachés à ce qu'un terme soit mis à ce qui pourrait paraître comme un conflit inexorable.

En ce sens, cette réunion à la Mutualité constitue un événement exceptionnel.

Il s'agit, en effet, de la première grande étape de la mobilisation du camp de la paix.

Le fait d'avoir ouvert pour le futur, une perspective qui soit autre que la litanie atroce des violences et des combats quasi quotidiens rend plausible et renforce tant

le plan lui-même que la mobilisation pour que ce plan alternatif s'impose comme un élément incontournable.

La mobilisation des partisans de la paix doit se renforcer du côté juif comme du côté arabe même si l'on sait le chemin difficile.

A cette réunion de la Mutualité, on ne pouvait pas cependant ne pas constater que les Arabes n'étaient pas suffisamment en nombre. Il est absolument nécessaire que s'organise une mobilisation de l'opinion progressiste arabe par l'intermédiaire de ses intellectuels notamment.

Ces derniers auront à occuper l'espace politique constitué par le soutien aux plans de paix, par des prises de position et des initiatives publiques en faveur de l'initiative de Genève et à toute entreprise de paix comme celle diligentée par Ami Ayalon et Sari Nusseibeh.

Une autre initiative a vu le jour depuis la réunion du 16 décembre 2003. Elle est très prometteuse sur le plan de l'organisation planifiée et de l'élargissement du soutien au plan de paix.

Les associations initiatrices – dont l'A.J.H.L. – sont d'accord pour une solution basée sur deux États souverains et démocratiques. Elles ont décidé de réunir leur effort par la constitution d'un collectif qui a pris le nom "Deux peuples, deux états". L'appel qui a été lancé à cette occasion, mêle avec pertinence espoir et détermination : "Un espoir renaît aujourd'hui au Proche-Orient. Au sein des sociétés israéliennes et palestiniennes, des voix citoyennes viennent de se lever avec courage et lucidité. Elles proclament que, malgré la violence et le fanatisme accumulés depuis près d'un siècle, un accord entre les deux peuples est encore possible...."

Et l'appel de conclure "Par la création d'un collectif, les associations signataires expriment leur volonté de soutenir toutes les initiatives en vue d'un accord permanent entre Israéliens et Palestiniens fondé sur ces bases."

Il y a du grain à moudre mais on peut poser, sans risque de démenti, qu'est bien engagée la mobilisation pour le soutien aux plans de paix.

Alain MOUTOT

## Genève – Les retombées de l'accord en Israël

par Denis Charbit

Deux mois après le lancement officiel de l'initiative de Genève, où en est l'opinion israélienne ? Il serait excessif de prétendre qu'elle a basculé, qu'elle se retourne désormais contre Sharon après l'avoir élu en février 2001 puis avoir renouvelé sa confiance en janvier 2003. Les plus sceptiques diront qu'une opération médiatiquement forte est néanmoins et inéluctablement condamnée à être enterrée et remplacée par les nouvelles du jour et celle du lendemain. Les plus pessimistes ajouteront que cet optimisme de la volonté est battu en brèche sur le terrain par une muraille qui continue de s'ériger à l'intérieur des terres palestiniennes ; que le fait accompli est toujours plus fort que la parole de paix virtuelle.

En dépit de ces mises en garde contre une utopie qui n'est pas de mise sous nos cieux, il serait tout aussi faux d'affirmer que Genève n'a été qu'une vague sans lendemain, un pavé dans le lac Léman sans incidence sur la Méditerranée. L'opinion a été ébranlée. Et Genève y est pour quelque chose. Ce n'est pas que l'on considère désormais, pour un Abed Rabbo ou un Djibril Radjoub, que les Palestiniens sont épris de paix, qu'ils ont définitivement rompu avec la violence, et qu'ils sont dénués de toute arrière-pensée. Le consensus qui s'est établi autour de la responsabilité d'Arafat dans l'échec du sommet de Camp David et le déclenchement de l'Intifada reste intact. Mais cette version des faits n'est plus considérée comme une raison suffisante pour remettre la paix à plus tard. Nul n'a pensé sérieusement que comme par enchantement, la magie de Beilin et d'Abed Rabbo agirait sur Sharon et Arafat au point que non contents de l'adopter, ces derniers voueraient désormais leur fin de carrière à en appliquer, dans l'esprit comme à la lettre, toutes les clauses.

Oserons-nous dire qu'il faut imaginer Sisyphes heureux ? C'est peut-être un peu hardi. Toutefois, il est indéniable que la conjoncture a été favorable et que c'est au moment opportun que l'initiative a été annoncée : non une semaine après le lancement de la « feuille de route », ce qui aurait été interprété, à juste titre, comme une manœuvre illégitime, mais six mois après, lorsque tous convenaient que ses chances sont compromises par l'inaction palestinienne et la méfiance israélienne, sans parler de la perspective électorale aux États-Unis. Certes, il s'agit d'un bonheur tout à fait relatif, et même modeste, d'un bonheur sans tambour ni trompette, malgré la cérémonie qui appuyait le côté virtuel de toute l'affaire. Et cependant, il importait aux protagonistes

de faire renaître la discussion, de reprendre les négociations, comme on le dit pour les États, au point où elles avaient été interrompues, afin de montrer qu'il est possible de parvenir à un accord. L'initiative d'Ayalon-Nusseibeh comme celle de Beilin et Abed Rabbo ont misé sur la reprise du débat public, alors même que le pari était hautement risqué du fait de ce consensus - de Barak à Sharon - qui rendait sceptique l'opinion, à gauche comme à droite, sur les intentions profondes du mouvement national palestinien.

Susciter le débat ne veut pas dire, bien sur, que le projet signé à Genève a échappé à la critique. Bien au contraire : après l'euphorie relative pour les uns, les accusations démagogiques pour les autres résolument hostiles à la démarche, la discussion a porté sur le fond. Ce ne fut pas la moindre surprise que de constater que le retrait aux frontières de 1967 n'a pas été au centre de la controverse. En ce sens, l'idée continue de faire son chemin. Ce sont les clauses concernant Jérusalem et surtout le problème des réfugiés qui ont mobilisé l'attention.

L'ambition est à la mesure de l'objectif définitif poursuivi : substituer la paix à l'état de guerre, arrêter le bain de sang, arrêter l'occupation toujours plus pesante, endiguer la violence palestinienne dont on doute qu'elle soit exclusivement générée par la présence israélienne hors de ses frontières souveraines. Les signataires ont souhaité créer un choc psychologique : proposer un traité de paix clé en main, non pour se substituer aux autorités défaillantes qui ont la mission et l'autorité de le produire, mais pour démontrer aux opinions sceptiques que la paix est possible, et que les problèmes demeurés en suspens peuvent être réglés. Cette dimension psychologique a dicté la démarche : si Abed Rabbo avait présenté

le même plan, si Beilin avait élaboré le même document, chacun le présentant comme le sien propre, il eût été facile et tentant de dire que cette région est fertile en projets dont le défaut majeur est de n'être soutenu que par une partie. D'où l'importance inédite de présenter un document commun. Toutefois, si ce document commun avait été une série de quelques principes fondamentaux, on aurait pu alors juger à juste titre que Ayalon et Nusseibeh avaient déjà montré la voie. C'est la raison pour laquelle il importait que cela soit bien un traité détaillant point par point toutes les questions à l'ordre du jour, sans rien laisser dans l'ombre. Une déclaration de principes aurait inévitablement suscité le doute : on peut d'entendre sur des principes, c'est quand on essaie de les transformer en mesures précises que la dérive est possible, et l'entente impossible.

Or, pour les Israéliens et pour les Palestiniens sans doute, il n'est rien de plus problématique que l'ambiguïté. Les deux parties ont besoin de certitudes. Ceci ne veut pas dire que le texte en soit lui-même dépourvu. Le débat qui a suivi sa publication a consisté à décortiquer quelques-uns des chapitres du traité nourrissant la confusion. L'on se trompe en considérant que Genève est à prendre ou à laisser : il a une portée indicative ; il est un défi jeté aux pouvoirs publics : si la paix n'est pas établie, ni même négociée pour l'heure, ce sont les deux leaders qui en portent la responsabilité. C'est leur mauvaise volonté, voire leur refus, qui sont en cause. Le message a d'ailleurs été entendu : si à ce jour, Genève a eu une utilité, c'est d'avoir obligé la classe politique à se positionner, à penser règlement et solution et non plus seulement sécurité et barrière. Chacun y est allé de son plan, qu'il soit dérisoire comme celui pré-





## Voile : la menace radicale monte d'un cran

senté par le Conseil des implantations ou bien celui de Sharon présenté dans son discours d'Herzlia, et dont on peut dire, à l'instar de ce que l'on a reproché à Beilin, qu'il répondait aussi à des considérations personnelles, le Premier ministre ayant constaté sa chute de popularité dans les sondages. Sharon a souhaité reprendre l'initiative, faire la une, en proposant la séparation unilatérale. Il a repris, en apparence les choses en main, à ceci près que la majorité des Israéliens est convaincue qu'il n'a aucunement l'intention de passer à l'acte.

Cependant, il ne faut pas négliger un impact supplémentaire de cette initiative de Genève concernant la gauche israélienne et la gauche en Europe. Avec ce document, voilà enfin la première démonstration concrète de la vitalité de cette gauche sioniste résolument opposée à la chimère dangereuse de l'État binational. On l'avait prématurément enterrée. Voilà qu'elle s'exprime, avec cohérence et clarté. Reste à trouver un leader qui incarne cette renaissance et fasse autorité. Pour la gauche européenne, Genève est le test qui oblige à la transparence : deux États pour deux peuples ou bien le mythe de la Palestine démocratique et laïque.

\* **Denis Charbit**, professeur de Civilisation Française à l'Université de Tel-Aviv et auteur du livre de référence *Sionismes. Textes fondamentaux* (983 p 1998, Albin Michel)

### Pour en savoir plus et mieux comprendre

Le texte en français du Pacte de Genève : <http://www.liberation.com/page.php?Article=161881>

Traduit par anyTEXT,  
[www.anytext.co.il](http://www.anytext.co.il)

Charles Enderlin,  
*Le rêve brisé*, éd. Fayard 2002,

Daniel Lindenberg et Joseph Maïla  
*Le conflit israélo-palestinien*, Desclée de Brouwer 2001

Alain Dieckhoff, Rémy Leveau  
*Israéliens et palestiniens : La Guerre en partage*, Balland 2003

Georges Bensoussan :  
*Une histoire intellectuelle et politique du sionisme 1860-1940* Fayard 2002

Elie Bamavi et Luc Rosenzweig :  
*La France et Israël. Une affaire passionnelle*, Perrin 2002

Le 17 janvier dernier, ils étaient entre 20 et 40 000 à manifester à Paris, Lille, Marseille contre le projet de loi interdisant les signes religieux à l'école publique...

Qui ils ?

Des hommes et des femmes de confession musulmane qui voulaient pour la plupart d'entre eux, montrer sereinement mais clairement leur désapprobation, leurs craintes par rapport à un projet de loi qu'ils ressentent comme une entrave à leur liberté de culte... Et au passage stigmatiser les difficultés de l'intégration républicaine.

Pour d'autres, c'était un enjeu différent.

Il s'agissait de prendre publiquement la parole au milieu des manifestants et devant les micros et les caméras afin de faire passer un message sans ambiguïté : "vous avez dit que les juifs sont en France depuis deux mille ans, Monsieur le Président de la République. Vous croyez qu'on va attendre deux mille ans ? Ce sont des excuses que nous attendons de vous". L'homme qui a prononcé ces mots, juché sur un camion, s'appelle Mohamed Latrèche et dirige le Parti Musulman de France (PMF).

Le PMF, groupuscule islamiste basé à Strasbourg, ne comptant officiellement que quelques dizaines de sympathisants est à l'origine de la manifestation du 17 janvier. L'UOIF lui a emboîté le pas, affichant son désaccord avec les modérés du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) comme Dalil Boubakeur et le mufti de Marseille qui a d'ailleurs déclaré vouloir quitter le CFCM

Non loin de Mohamed Latrèche, Rachid Benaïssa, autre orateur omniprésent lors de la manifestation parisienne, va s'en prendre aux médias. Après avoir énoncé les radios et télévisions communautaires juives,

il déclarait : "les juifs ont tout, les musulmans n'ont rien... Le Monde est un journal sioniste commandé par la LICRA, etc."

Le même Benaïssa finissait par une diatribe contre la société permissive qui tolère le pacs et "contre les gens qui se sentent choqués par le foulard et qui ne se sentent pas choqués par l'homosexualité". Les juifs, les médias, les homosexuels... Vieilles rengaines vous revoilà. Une fois de plus.

Alors que les initiatives de paix émergent à Genève, au Moyen Orient, en France (cf. le contenu de ce numéro de La Lettre de l'AJHL), il est particulièrement dangereux, en ces temps si fragiles où l'on peut à nouveau commencer à espérer, de laisser les champs libres aux intégristes.

Il est urgent et impératif de dénoncer l'intolérable d'où qu'il vienne.

En l'occurrence, l'intolérable a été prononcé par messieurs Latrèche et Benaïssa.

La conclusion de l'éditorial du Monde du 20 janvier résume bien à la fois la prise de conscience nécessaire et le combat politique à mener, à droite et à gauche, dans toutes les communautés.

"*In fine*, la réalité dévoilée samedi est celle d'un mouvement, groupusculaire au départ, qui a réussi à faire descendre des milliers de personnes dans la rue en diffusant une vulgate antisémite de la pire espèce. Ce défi est à prendre au sérieux. Et d'abord par les musulmans de France, qui doivent ramener ce parti à ce qu'il ne doit pas cesser d'être : ultra minoritaire".

NB. Le PMF appelle à une marche vers l'Assemblée Nationale le 7 février

Alain Scemama

Bimestriel - octobre 2003  
n° 26 - Prix au numéro : 2,3 Euros

Directeur de la publication : Izio Roseman

Coordination et édition : Alain Scemama

Imprimeur : COPYFAC, 21 rue Linné 75005 Paris

**Association pour un Judaïsme Humaniste et Laïque**  
(loi de 1901) 11 rue de Clamart, 92100, Boulogne-Billancourt.

## La lettre de l'AJHL

### BULLETIN D'ADHESION

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
Téléphone domicile	Téléphone bureau
Profession	
Adhésion annuelle AJHL : 50 Euros	

1- L'adhésion annuelle permet de participer à nos activités gratuitement ou à tarif réduit et de recevoir *La Lettre de l'AJHL* (5 numéros par an) et la revue *Plurielles* (1 numéro par an).

Envoyez vos chèques, libellés à l'ordre de l'AJHL, à l'AJHL, 11, rue de Clamart, 92100 Boulogne.